



Handwritten signature: J. Wood

Conseil international

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Genève, le 8 octobre 1993

Cher Monsieur,

Lors de la réunion qui s'était tenue les 9 et 10 novembre 1992 entre les représentants de Médecins sans Frontières et ceux du Comité international de la Croix-Rouge, il nous avait été annoncé que Médecins sans Frontières accepterait dorénavant d'échanger son logo contre un signe ne présentant plus de risque de confusion avec l'emblème de la croix rouge ou du croissant rouge.

Dans une lettre du 2 février de cette année, votre Secrétaire général, le Dr Alain Destexhe, nous informait que la procédure de choix d'un nouvel emblème prendrait encore du temps, soit six mois.

Vous savez, à travers notre correspondance et nos entretiens, l'importance que nous attachons à ce dossier et nous sommes fréquemment relancés par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui se plaignent de la confusion créée par les logos qui sont toujours utilisés par Médecins sans Frontières.

Cette question étant très sensible, il serait important que vous nous indiquiez par écrit l'état de ce dossier avant la réunion de l'ensemble du Mouvement, le Conseil des Délégués, qui se réunira à Birmingham les 29 et 30 octobre 1993.

. / . .

MEDECINS SANS FRONTIERES
Bureau international
Boulevard Léopold II 209
1080 Bruxelles
Belgique
A l'att. de M. Jacques De Milliano
Président